

Image not found or type unknown



Droit de succession sur vente de propriété

Par **nadege**, le **25/03/2010** à **12:21**

Bonjour, mon ex conjoint vient de vendre sa maison, dont il est le seul propriétaire, mais doit-il une part à nos enfants qui ont 16 et 20 ans?

Par **fif64**, le **25/03/2010** à **16:07**

Si votre ex conjoint vient de vendre sa maison, c'est qu'il est encore vivant. S'il est encore vivant, c'est qu'on n'en est pas encore au règlement de la succession. Tant qu'on ne règle pas la succession, ses enfants n'ont droit à rien....